

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE BREZOLLES

SEANCE DU
15 Mai 2018
À 20H30

Etaient présents :

1	Loïc BARBIER	7	Daniel BEAUDOUX
2	Sophie GRINEISER	8	Frédérique PERBOST
3	Françoise COUTAND	9	Céline BESNARD
4	Michel FISSEAU	10	Sandrine FIAN
5	Jean-Luc JOUANIGOT	11	Gaëtan LE GAC
6	Jean-Claude GUEZENEC		

Absents excusés : Jean-Luc LECOMTE ayant donné pouvoir à Loïc BARBIER, Béatrice GALLET ayant donné pouvoir à Sandrine FIAN, Sophie LEBOSSÉ.

Absents non excusés : Dominique TIERCELIN, Eric HAMEAU, Thierry NICOLAS.

Madame Françoise COUTAND est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil n'a fait l'objet d'aucune observation, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- 1) MAPA - Aménagement trottoirs route de Dreux côté pair,
- 2) Jury d'assises - Désignation des jurés,
- 3) Droit de préemption urbain,
- 4) Questions diverses.

MAPA- CHOIX DE L'ENTREPRISE AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DE VILLE ROUTE DE DREUX (Côté numéros pairs)

La commune de Brezolles envisage de procéder à des aménagements sur la (RD4 route de DREUX) visant à sécuriser le cheminement des piétons, en entrée d'agglomération. L'aménagement côté numéros impairs a été réalisé en 2017, il est maintenant nécessaire d'aménager l'accotement côté numéros pairs.

Ces travaux concernent :

La réfection du réseau pluvial présent sur la partie d'aménagement concerné.
La création de trottoirs revêtus intégrant plusieurs zones de stationnement.
La création d'un plateau surélevé et d'un passage piéton PMR.

La création de massifs en terre végétale sur les accotements et la plantation d'arbres.
La pose de bornes en bordures de trottoirs.

Une publicité a été réalisée afin de solliciter des entreprises pour procéder à ces travaux.
Deux entreprises ont répondu à cette sollicitation.

<i>ENTREPRISE</i>	<i>PRIX HT</i>	<i>PRIX TTC</i>	<i>NOTE PRIX</i>	<i>NOTE PRIX 70%</i>	<i>NOTE VALEUR TECHNIQUE</i>	<i>NOTE VALEUR TECHNIQUE 30%</i>	<i>TOTAL</i>
PIGEON	85 539,10 €	102 646,92 €	100	70	80	24	94
EIFFAGE ROUTE	98 948,00 €	118 737,60 €	86	61	80	24	85

Au vu du résultat de cette consultation, l'offre de l'entreprise PIGEON est conforme, mieux disante et mieux classée, elle peut par conséquent être retenue par le conseil municipal pour un montant de **85 539.10 euros HT**.

JURÉS D'ASSISES

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que conformément au code de procédure pénal et notamment son article 261, le maire tire au sort publiquement à partir de la liste électorale un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral, soit 3 noms pour la commune de BREZOLLES.

Après tirage au sort, les personnes suivantes sont inscrites sur la liste préparatoire annuelle des jurés d'assises :

- 1) SINOQUET Lucie née le 06 décembre 1993 à Verneuil sur Avre (27), domiciliée 12 rue de Montréal.
- 2) PESNEAU Jean-Claude né le 31 mai 1947 à Le Mesnil Thomas (28) domicilié 16 rue du Bois du Prieuré.
- 3) ROUSSEAU Joël né le 19 septembre 1949 à Sennely (45), domicilié 24 rue au Lait.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Plusieurs propriétés ont fait l'objet d'une vente immobilière sur la commune de Brezolles, le conseil municipal doit se prononcer sur son intention d'aliéner ces biens.

- AC 135 - 13 rue Boudet - 663 m²
- AB 49 - Impasse aux Gadelais - 120 m²
- AC 76 - 4 rue aux Juifs - 30 m²
- AB 53 - AB 54 - 18 et 20 rue du Bourg Viel - 308 m².

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **DECIDE** de ne pas faire valoir son droit de préemption sur ces propriétés mises en vente.

QUESTIONS DIVERSES

Portail de l'école élémentaire

L'option avec pose de la vidéo phonie par les services techniques a été retenue.

La commande du portail, du portillon et de la palissade sera passée auprès de la société Wilfrid COLOMBEL pour un montant de 9 360 euros TTC.

Sens de circulation

Monsieur le Maire présente la représentation graphique du futur rond-point réalisé à l'angle de la rue Berg Op Zoom, de la rue du Tramway et de la route de Chartres.

Aménagement du bâtiment de l'ancien silo

Monsieur le Maire présente le permis de construire pour l'aménagement du bâtiment.

Gaetan LE GAC

Constate que depuis quelques temps, la zone bleue n'est plus respectée. La gendarmerie va en être informée.

Jean-Claude GUEZENNEC

Remarque le retour dans l'étang d'herbes jaunes comme il y a quelques années.

La présence de ces végétaux a nécessité le curage de l'étang.

Signale une fuite d'eau rue de Paris.

Sophie GRINEISER

Le CAB organise, le samedi 13 octobre 2018, une pyjama-partie trail avec notamment une course pour les enfants.

Françoise COUTAND

Annonce le spectacle de théâtre du vendredi 25 mai au patio.

Pour ce qui concerne la prochaine exposition de peinture, une participation financière des exposants est évoquée, celle-ci n'est pas retenue.

La séance est levée à 21h45.